

LES PARTICIPANTS

Ce cours est destiné aux souscripteurs, gestionnaires de sinistres et comptables qui souhaitent approfondir leurs connaissances des produits d'assurance Corps et de la problématique de ce marché.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- **Connaissance déclarative :**
Règles et limites de responsabilité de l'armateur de navire de mer. RIPAM, Convention de Londres, etc.
- **Connaissance procédurale :**
Mise en place des limites par tonnage et du fonds de limitation.
- **Connaissance conditionnelle :**
Adapter les règles selon les clients et les unités assurées.

PROGRAMME ET MÉTHODES

La formation est dispensée en présentiel mais peut être dispensée également et sous forme de téléconférence en utilisant un logiciel adapté.

CONSULTEZ NOTRE PROCÉDURE D'ACCUEIL
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



AU SUJET DU COURS

Ce cours a pour but de comprendre et d'analyser les conditions d'assurance des navires de commerce et de la répartition des garanties entre les Clauses d'assurance Corps du marché français et du marché anglais et des garanties RC portées par les marchés d'assurance traditionnels et les P and I Clubs. Il s'agira aussi de comprendre et d'analyser l'utilisation et l'impact de ces clauses et des conditions particulières qui les accompagnent.

PROGRAMME

- **Introduction historique**
- **Le cadre juridique**
 - Les réglementations nationales
 - Le Marine Insurance Act anglais
 - Le code des assurances français
 - Les Conventions internationales
- **Les assurés. Les biens assurés**
- **L'assurance Corps – Un package**
 - Temps et lieux de la garantie
 - Les événements assurés
 - Les événements exclus.
 - Les dommages causés au navire
 - La RC, les dommages causés par le navire
 - Les frais et dépenses : Les dommages dans l'intérêt du navire
 - Les capitaux assurés
 - Les clauses d'extension
 - Les clauses restrictives
 - La reconstitution des capitaux assurés après sinistre
 - La souscription Le Risk Assessment
 - La prime Corps
 - Le sinistre Corps
- **Les autres couvertures RC**
 - Les raisons d'un marché séparé
 - Les solutions du marché des compagnies d'assurance :
 - RCPNM en France
 - Institute Protection et Indemnity Clauses Hulls sur le marché de Londres
 - Les solutions des P and I Clubs
 - L'International Group
 - La prime P and I et le Risk Assessment
 - Le sinistre P and I et le réseau des correspondants
- **Assurance Risques de guerre**



DURÉE : 1 JOUR (7H)

Formation dispensée sur 1 jour. Les 7h d'animation ne comprennent pas les pauses intercoures et la pause déjeuner.

PRIX : 385,00 € HT / STAGIAIRE

Prix fixé sur la base de 7h de formation au taux horaire de 55 € HT. Ce prix ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

- Caméra : Face à Face formateur / grand groupe (Exposé, interrogations) : Diaporama,
- En sous-groupe (Calcul des limitations),
- En situation de travail (préparation d'une tarification / conseil au client selon le type et la taille de l'embarcation)